

La Maison-Dieu, 149, 1982, 7-17

L'INSTITUT SUPÉRIEUR
DE LITURGIE
DE PARIS
(1956-1981)

LA veille du Congrès de la *Societas Liturgica* (20 août 1981), l'Institut supérieur de Liturgie, dont beaucoup d'anciens élèves appartiennent à la *Societas*, célébrait le 25^e anniversaire de sa fondation par le grand liturgiste bénédictin Dom Bernard Botte († 1980). Dans une lettre par laquelle il s'unissait à cette célébration, le cardinal Knox, jusqu'alors Préfet de la Congrégation pour les sacrements et le culte divin, soulignait que l'Institut « n'a cessé de rendre de très grands services à l'Eglise, à la théologie des sacrements, à l'histoire et à la science liturgique », et qu'il a « formé de nombreux liturgistes qui, en France et dans plusieurs autres pays, ont été des maîtres appréciés et des chercheurs de qualité ». Trois évêques français étaient présents, dont Mgr Boudon, président de la Commission liturgique francophone, et Mgr Favreau, président de la Commission française, qui exprima à l'Institut l'estime et la reconnaissance de l'épiscopat de France. Aux évêques français s'était joint un évêque grec orthodoxe, lui-même ancien élève de l'Institut. Beaucoup d'autres anciens étaient venus de France et de l'étranger, où ils occupent souvent des fonctions importantes, soit universitaires (quatre Universités ou Facultés romaines, Barcelone, Lisbonne, Malte, Maynooth [Irlande], Utrecht,

Paderborn, Budapest, Ljubljana, Montréal, Washington, Notre-Dame [U.S.A.], Delhi), soit à la tête des centres liturgiques des Conférences épiscopales (CELAM, U.S.A., Irlande, Belgique flamande et wallonne, Suisse romande) ou comme responsables liturgiques de nombreux diocèses.

Il est trop tôt pour établir un bilan de ces vingt-cinq années, ou même pour en faire la chronique. Tout au plus peut-on poser quelques jalons.

Que représente un quart de siècle pour une institution comme l'I.S.L. ? Beaucoup dans la vie de l'Eglise de France, et plus généralement de l'Eglise Catholique, si l'on considère le but de l'institut : former de manière scientifique des professeurs de liturgie ; et le moment où il a vu le jour : les années qui ont précédé le Concile Vatican II.

Le 22 septembre 1956, le pape Pie XII saluait dans le mouvement liturgique « comme un passage du Saint-Esprit dans l'Eglise ». Depuis dix années, la porte s'entr'ouvrait graduellement aux langues vivantes dans la célébration des sacrements. En 1951, on avait vu renaître la Nuit de Pâques et, en 1955, la Semaine Sainte avait été restaurée. Un grand renouveau s'annonçait.

Or la formation liturgique dans les séminaires et les facultés de théologie était très déficiente. Comment donner aux prêtres les notions théologiques et historiques fondamentales, qui feraient du renouveau liturgique autre chose qu'un changement des rubriques ? En collaboration avec l'abbaye du Mont-César le C.P.L. avait eu très tôt le souci d'offrir un complément de culture aux professeurs de liturgie des séminaires et scholasticats, en organisant à Louvain des sessions annuelles d'été. Le succès des sessions de Louvain invita à aller au-delà et à créer un organisme universitaire d'études liturgiques.

Le recteur de l'Institut catholique de Paris, Mgr Blanchet, accepta volontiers la proposition qui lui fut faite. En octobre 1956, l'Institut supérieur de liturgie ouvrait ses portes. La première année, on s'en tint à un semestre de cours mais, dès l'année suivante, la scolarité fut portée à quatre semestres. La collaboration du Mont-César et du C.P.L. s'affirmait dès l'ouverture : dom B. Botte dirigeait l'I.S.L. avec, à ses côtés, le P. P.-M. Gy comme sous-directeur,

tandis que le C.P.L. offrait ses locaux de Neuilly pour y constituer une bibliothèque spécialisée.

PREMIERE PHASE (1956-1968)

Dom Botte a exposé dans ses souvenirs dans quel esprit s'organisèrent les cours et comment ils se diversifièrent en cours de cycles (répartis sur deux années) assurés par le corps professoral de base (dom Botte, P. Gy, P. Dalmais, M. Jounel) et en cours spéciaux, qui en appelèrent à la collaboration de nombreux spécialistes français et étrangers, ainsi que dans une vaste gamme de cours auxiliaires, tandis que des travaux pratiques étaient offerts dans les divers séminaires. Des cours à option pouvaient être pris en dehors de l'Institut, par exemple à l'Ecole des langues orientales anciennes. Les études historiques, archéologiques et philologiques, celles des structures liturgiques de l'Orient et de l'Occident, occupaient l'ensemble du programme, car dom Botte se tenait en défiance contre toute ouverture à la pastorale liturgique, qu'il confondit toujours avec la mise en œuvre de la célébration.

« ...Les deux points essentiels à fixer étaient le but précis de l'Institut et son programme. L'enseignement peut se situer à différents niveaux. On ne forme pas dans la même école des ingénieurs et de simples techniciens.

...Pour rédiger le programme, j'étais parti du principe que l'essentiel, dans les cours de liturgie, était le commentaire des textes qui représentent une partie importante de la tradition de l'Eglise. Or, pour faire ce commentaire avec autorité, deux choses sont indispensables : la connaissance des sources liturgiques et une méthode critique de travail. C'est vers cette formation personnelle qu'il fallait orienter l'Institut. Il n'était donc pas question de fournir aux futurs professeurs des cours modèles qu'ils pourraient ensuite servir à leurs élèves, mais de les rendre capables de préparer eux-mêmes leurs cours. Pour arriver à ce résultat, le programme prévoyait quatre éléments : des cours généraux, des cours spéciaux, des cours à option et des séminaires.

Les cours généraux étaient des cours d'initiation. Ils comportaient une introduction générale, au premier semestre, et un

double cycle réparti sur deux ans. L'introduction générale était surtout bibliographique : elle faisait connaître aux élèves les principaux instruments de travail qu'ils auraient à manier. Les deux autres cours concernaient l'histoire de la liturgie. L'un était une histoire générale par époques. L'autre s'intéressait plus spécialement à la liturgie romaine en étudiant la formation des différents recueils : missel, pontifical, rituel, bréviaire. Ces cours donnaient une vue d'ensemble de la liturgie et des problèmes qu'elle pose, mais ils ne suffisaient pas pour donner aux élèves une formation personnelle. Pour leur apprendre à travailler, il leur fallait un autre genre de cours : les cours spéciaux.

On n'a pas encore trouvé mieux pour apprendre à travailler que de regarder comment fait un maître et d'essayer de l'imiter. C'est aussi vrai dans le domaine de la science que dans celui de la cuisine. Dans toute institution d'enseignement supérieur, il doit y avoir des cours approfondis, dans lesquels le professeur ne se contente pas d'énoncer des sentences magistrales, mais démonte lui-même le mécanisme de sa technique et justifie les conclusions auxquelles il aboutit. L'originalité de l'Institut est qu'au lieu de confier des cours à un seul professeur, nous avons fait appel à une équipe des meilleurs spécialistes que nous pouvions trouver. Chaque semestre, il y avait cinq séries de cours spéciaux. Chaque professeur disposait de six leçons réparties sur deux semaines. C'était suffisant pour traiter à fond un problème limité et donner aux élèves un exemple de travail scientifique. Si l'on consulte la liste des cours, on y trouve les noms de dom Capelle, des professeurs Chavasse, Vogel et Munier de Strasbourg, du Pr Fischer de Trèves, du Père de Gaiffier, bollandiste, du chanoine Martimort, du Père Bouyer, du Père Chenu. C'était une chance inespérée pour nos élèves d'entrer en contact avec de tels maîtres et de bénéficier de leur expérience.

Quant aux cours à option, laissés au choix des élèves, ils concernaient des sciences auxiliaires qui avaient un rapport avec la liturgie. Chaque élève devait choisir au début de semestre deux cours qui figuraient au programme général de l'Institut catholique. Ainsi, ceux qui voulaient étudier les rites orientaux trouvaient des cours de langues anciennes à l'Institut Oriental. La Faculté des Lettres avait des cours de latin chrétien et de paléographie. L'Institut Grégorien avait un cours de paléographie musicale. L'Institut catéchétique avait un cours sur l'histoire de la

catéchèse et un cours de pastorale liturgique. Si nous n'avons pas fait figurer un cours de pastorale parmi les cours généraux, c'était pour ne pas faire double emploi avec celui que le Père Roguet faisait déjà à l'Institut Catéchétique.

Cependant ces cours théoriques demandaient un complément, mais il faut aussi que l'élève essaie de l'imiter. Les cours spéciaux fournissaient des exemples de méthode. Il fallait encore que les élèves essaient d'appliquer les principes théoriques et qu'ils sachent mener eux-mêmes une recherche scientifique. C'est pourquoi nous attachions une importance capitale aux séminaires de travail. Apparemment, cela tenait peu de place dans le programme : une heure par semaine. Mais en fait, chaque séance demandait aux élèves plusieurs heures de préparation. Un groupe d'élèves se réunissait sous la direction d'un professeur pour étudier une question spéciale. Le professeur n'était là que pour distribuer les tâches et corriger les erreurs, mais le travail était fait par les élèves. La réunion hebdomadaire servait à vérifier l'avancement de la recherche et à juger de la méthode, mais le travail proprement dit se faisait en dehors des heures de cours et demandait une bonne partie du temps des élèves. Aux séminaires de liturgie, on avait joint un séminaire de droit canonique sous la direction d'un laïc, le Pr Gaudemet, qui enseignait à l'Université de Paris et à l'Institut de Droit Canonique de Strasbourg¹. »

Le statut juridique de l'I.S.L. était assez confus à ses débuts. L'Institut constituait une sorte d'annexe de la Faculté de théologie, mais en conservant son entière autonomie de gestion. Des tractations difficiles entre le directeur de l'Institut et le cardinal Pizzardo, préfet de la Congrégation romaine des universités, aboutirent à la reconnaissance officielle de l'I.S.L. par Rome en 1961. Désormais celui-ci était apte à délivrer des diplômes universitaires, ceux de *Peritus* et de *Magister* en liturgie. Le premier consacrait une scolarité complète sanctionnée par les examens semestriels, le second était assimilé au doctorat en théologie. Il faudra attendre 1964 pour voir le diplôme de *Magister in sacra liturgia* devenir officiellement doctorat en théologie avec spécialisation liturgique.

1. B. BOTTE, *Le mouvement liturgique*, Tournai-Paris: Desclée 1973, pp. 119, 121-123 (reproduit avec l'aimable autorisation de l'éditeur).

Jusqu'au Concile le nombre des élèves fut assez restreint. Un large éventail international et interconfessionnel faisait oublier quelque peu le manque d'intérêt porté par l'Episcopat français à l'Institut. En 1962-1963, par exemple, on compte seulement trois français sur vingt-trois élèves (un moine et deux prêtres diocésains). Il convient de souligner la continuité de la présence orthodoxe, anglicane ou protestante parmi les élèves. C'est ainsi, en particulier, que byzantins de Constantinople, d'Athènes ou de Russie, syriens de l'Inde, coptes, ont apporté à l'étude des liturgies orientales le complément enrichissant de leur expérience personnelle de la célébration dans leurs rites propres. Au plan international, ce sont évidemment les pays francophones d'Europe, d'Amérique et d'Afrique qui furent initialement les mieux représentés à l'annuaire de l'I.S.L., ainsi que les pays latins. Plus tard les anglophones y prendront une place de plus en plus notable (Angleterre, Irlande, U.S.A., Australie). Le peu d'ampleur de la présence allemande s'explique par le rayonnement de l'Institut de Trèves et le fait que les universités ont toujours assuré en ce pays un enseignement liturgique de haut niveau.

P. JOUNEL

DEUXIEME PHASE (1968-1981)

L'année 1967-1968 marque un tournant dans la vie de l'Institut, soumis à l'action de trois forces conjuguées. La constitution conciliaire sur la liturgie exigeait que dorénavant les professeurs de liturgie soient formés à cette discipline, ce qui causa un afflux d'étudiants (trente-quatre nouveaux en 1967, c'est-à-dire plus du double des années antérieures). Ce nombre provoque une effervescence et un bouillonnement d'idées, favorisés par les mouvements étudiants qui éclatèrent un peu partout dans le monde à cette époque, particulièrement à Paris en mai 1968. Enfin, la poussée des sciences humaines se fit sentir elle aussi. En

juin 1967, le Centre national de pastorale liturgique organisait à Louvain un colloque sur *Liturgie et sciences humaines* (cf. *LMD* 91). Dans cette foulée, des sessions furent lancées dans le cadre de l'Institut (la première date de février 1968) avec la participation de J.-Y. et D. Hameline, J. Rémy, A. Vergote. Dès lors l'apport de ces nouvelles sciences (sociologie, psychologie, sémiologie...) fut estimé indispensable à l'étude de la liturgie ; J.-Y. Hameline entra dans le corps professoral l'année 1968-1969, et les étudiants n'ont pas manqué, depuis lors, d'apprécier le renouvellement que ces disciplines pouvaient apporter au travail liturgique, particulièrement à sa pratique, à un moment où le passage aux langues vivantes redonnait une importance nouvelle à l'assemblée célébrante.

Dom Botte fait son dernier cours l'année 1968-1969. Vu à distance, le départ du fondateur de l'Institut marque dans la vie de ce dernier une césure qui sépare en deux périodes presque égales ses vingt-cinq années d'existence. Si le grand historien de la liturgie ne ménageait pas ses mots à l'égard de la « théologie », ses critiques visaient plus les spéculations sans fondement qu'une expression réfléchie de la foi. C'est dans cette perspective que la théologie se tailla une part plus importante dans le programme des études. La réforme liturgique en cours montrait en effet l'intérêt croissant de l'histoire des doctrines, en même temps qu'elle exigeait de ses promoteurs une vision renouvelée de la théologie des sacrements. Le Père Gy orienta ses travaux dans la première direction, tandis que l'entrée dans le corps professoral de deux anciens étudiants, P. De Clerck en 1970, et L.-M. Chauvet en 1972, était garante de la recherche dans la seconde. L'aspect pastoral des études liturgiques fut toujours garanti par la collaboration très étroite avec le C.N.P.L., et grâce à des professeurs comme H. Denis.

Après ces quelques années d'évolution rapide, menée par le P. Gy à la fois avec prudence, détermination et diplomatie, l'Institut retrouva son rythme. L'année 1971 vit le retour au nombre d'étudiants habituel avant le « boom » conciliaire ; il provoqua la réorganisation de tous les enseignements en blocs hebdomadaires de six heures. Cette concentration évite les pertes de temps causées par les déplace-

ments ; elle permet aussi l'ouverture des cours à des auditeurs libres, soit des étudiants de l'Institut catholique, soit des responsables régionaux de pastorale liturgique, par exemple, venant à Paris pour tel cours qui les intéresse particulièrement.

L'Institut vivait jusque-là dans le cadre élargi de l'Institut catholique de Paris, menant une existence autonome, et comparable à celle d'autres institutions de même type, nées selon les besoins. En 1973, les divers organismes de théologie et de sciences religieuses se regroupèrent en une U.E.R. (Unité d'Enseignement et de Recherche) sur le modèle des universités françaises. Depuis lors, l'enseignement de la théologie des sacrements, dans le premier cycle des études de théologie, est pris en charge par un enseignant de l'I.S.L. (L.-M. Chauvet). L'Institut assure l'enseignement menant à la « maîtrise en théologie avec spécialisation en liturgie et théologie sacramentaire » ; les licenciés qui préparent une thèse peuvent y obtenir le « doctorat en théologie avec spécialisation en liturgie et théologie sacramentaire ».

Ces dernières années, l'Institut navigue à sa vitesse de croisière. Il accueille proportionnellement plus d'étudiants français que précédemment. Lieu d'études et de travail, il est un des centres internationaux de réflexion sur la liturgie de l'Eglise. Outre son corps professoral, il peut compter sur une série de spécialistes qui lui apportent régulièrement leur concours : R. Mouret (Reims), N. Rasmussen (Notre-Dame, U.S.A.), C. Vogel (Strasbourg) pour l'histoire de la liturgie ; M. Jourjon (Lyon) pour la patristique, et occasionnellement des personnalités comme Ph. Ariès (Ecole pratique des Hautes Etudes) ou J. Le Goff (*ibidem*) pour traiter l'un ou l'autre point d'histoire ; Fr.-A. Isambert (*ibidem*), J. Séguy (C.N.R.S.) et A. Vergote (Louvain) pour les sciences humaines ; sans oublier les théologiens R. Béraudy (C.N.P.L.), H. Denis (Lyon), A. Houssiau (Louvain), H. Legrand (Paris) ; ni les exégètes (H. Cazelles, P. Grelot, Ch. Pérot, tous trois de l'Institut Catholique de Paris).

Cette pléiade de savants assure le sérieux du travail ; elle explique sans doute aussi qu'une proportion assez forte d'étudiants accède au doctorat, avec des thèses de qualité.

Elle n'ôte rien au caractère familier des relations. Vu ses petites dimensions, l'I.S.L. a toujours été caractérisé par une franche cordialité entre étudiants (leur groupe constitue un lieu de rencontre d'une rare richesse humaine) comme entre étudiants et professeurs. Tout le travail de l'Institut se situe dans la tension dynamique entre les diverses disciplines qui toutes contribuent à éclairer de leur point de vue l'étude scientifique de la liturgie : l'histoire, les sciences humaines et la théologie. C'est leur confrontation qui, ces dernières années, a assuré la vitalité de l'Institut.

P. DE CLERCK

Il n'était que juste de marquer d'un caillou blanc le premier jubilé de l'Institut : les deux conférences magistrales du Dr Kretschmar et du chanoine Houssiau, dont on trouvera le texte plus loin, l'Eucharistie présidée en l'Eglise des Carmes par Mgr Boudon ont été les grands moments de cette journée. Dans son homélie à cette messe d'anniversaire, le P. Gy, partant de l'évangile du jour (Jn 21), a su avec profondeur évoquer la tâche du liturgiste :

« M'aimes-tu ? » — Le Seigneur adresse cette parole, cette question, à des liturgistes assemblés. Cette parole a-t-elle quelque chose à nous dire en particulier, à nous demander par rapport à notre tâche, et sans doute à notre vocation, de liturgistes ?

Cela dépend de ce qu'est pour nous, au fond, un liturgiste. Comparons le liturgiste et le théologien. La théologie est intérieure à la foi, c'est la foi vivante qui cherche l'intelligence, *fides quaerens intellectum*, et le théologien est un croyant qui, à l'intérieur de son adhésion vivante de foi, cherche à comprendre ce qu'il croit et dont il vit. On peut dire quelque chose de semblable du liturgiste. Le liturgiste est d'abord un liturge, c'est-à-dire quelqu'un qui croit et qui célèbre au milieu de l'Ecclesia, *in medio Ecclesiae*, et son étude est comme intérieure à son activité célébrante, intérieure à la célébration de l'Eglise dans laquelle il est engagé. La liturgie comme savoir chrétien, c'est la célébration réfléchissant sur son propre sens.

Ou encore, si vous voulez, en perspective patristique, si Cyrille de Jérusalem, Jean Chrysostome, Ambroise, Augustin ont

quelque chose à nous apprendre, c'est que le liturgiste est fondamentalement un mystagogue, quelqu'un qui explique et fait contempler le sens des mystères qu'on vient de recevoir, dont on vient de faire l'expérience ; et de nouveau cette mystagogie-là peut à peine se distinguer de la célébration même, et par sa nature lui est comme intérieure. Et le sens des mystères, c'est l'illumination théologique dans les sacrements de l'initiation, la découverte, par les yeux de la foi, du vrai Dieu qui est Trinité, du salut pascal, du sens de l'existence y compris son eschatologie.

« M'aimes-tu ? » — Si tu m'aimes vraiment, tu auras la passion de mes mystères et de ma louange, la passion de connaître mes mystères et d'y entrer pour m'y rencontrer, la passion aussi de la louange qu'avec mon Corps j'offre au Père. L'affectivité ne te servira pas de prétexte pour la paresse de l'intelligence croyante ne cherchant plus à comprendre ; tu n'appelleras pas cette paresse respect du mystère ; mais la vérité de l'amour, qui se confond presque avec le sens de la louange, fera parfois monter à ton cœur les vers de saint Thomas d'Aquin dans le *Lauda Sion* :

*Quantum potes, tantum aude,
Quia maior omni laude,
Nec laudare sufficis.*

Celui auquel s'adresse notre liturgie et notre louange est plus grand que toute louange — *maior omni laude* —, mais cela ne rend pas pour autant notre louange dérisoire : moins peut-être que nos rationalités théologiques elle n'est menacée d'être de la paille². « M'aimes-tu ? » — *Quantum potes, tantum aude*, en sachant que, si tu parviens au sommet même de la louange, la question : « M'aimes-tu ? » t'apparaîtra bien plus vaste, et comme inentamée.

Si tu m'aimes vraiment, je voudrais faire de toi un mystagogue. La mystagogie n'est pas la seule tâche du pasteur, mais c'est une des plus profondes : aider les brebis du Christ à comprendre ses mystères et à en vivre. Si tu m'aimes vraiment, je ferai de toi le pasteur de mes brebis.

Pour être leur pasteur il te faut savoir d'abord que les brebis ne sont pas à toi, ni à personne d'autre, mais à moi. Aime-les comme

2. Cf. la parole de saint Thomas d'Aquin, trois mois avant sa mort : « Tout ce que j'ai écrit me semble de la paille. » (Procès de canonisation de Naples, 79 [Laurent, 377]).

étant à moi ou destinées à devenir mes brebis le jour où elles croiront en moi. A Milan il y avait un précatéchumène qui disait de l'évêque : « J'ai commencé à l'aimer, non pas comme quelqu'un qui enseignait la vérité — ce que je désespérais complètement de trouver dans l'Eglise — mais comme un homme qui me voulait du bien : *tamquam hominem benignum in me.* » Le précatéchumène s'appelait Augustin, et c'est Ambroise qui l'a introduit dans les mystères (cf. *Confessions* V, 13, 23).

« M'aimes-tu ? » — Pour être leur pasteur, il faut que tu m'aimes vraiment, comme Pierre qui a perdu sa fausse force d'être sûr de soi et est en train de découvrir l'intensité aimante du repentir, et qui vit ainsi la réalité des mystères chrétiens. Pour être un mystagogue, tâche de m'aimer vraiment, afin que ce soit ma parole sur mes mystères qui parvienne à mes brebis, car — vous vous rappelez la pensée de Pascal — il n'y a que Dieu qui parle bien de Dieu (*Pensées*, Sellier 334).

Prêchant le Jeudi-Saint, Ambroise a dit quelque chose comme ceci : Aujourd'hui chante pour vous le coq mystérique (*gallus mysticus*) qui a fait pleurer Pierre (*Exameron* 5, 90). Ce coq chante-t-il dans l'acte sacramentel de la réconciliation des pénitents, ou aussi déjà dans l'homélie ? Je ne sais, mais cette incertitude même me plaît³.

P.M. Gy

3. Cf. M. FRANK, « Ambrosius und die Büsseraussöhnung im Mailand », dans O. CASEL (éd.) *Heilige Ueberlieferung* (Festschrift Herwegen), Münster 1938, 136-173.